

Présentation d'un cheval

Pour qu'un acheteur ou un jury de concours puisse apprécier la conformation et les aptitudes d'un sujet, il est de règle de le présenter en main : d'abord à l'arrêt, puis en mouvement (pas et trot) et de nouveau à l'arrêt. On peut également le présenter en liberté sur le plat et à l'obstacle en manège ou dans un couloir d'obstacles, en longe dans un rond ou sur une carrière, monté aux trois allures et présenté à l'obstacle ou attelé.

A l'arrêt



Le cheval est amené au **pas en main**. Sur un sol plat, il est présenté de profil hors-crinère (du côté opposé au tombé des crins) à 6 ou 7 mètres du jury. Il doit être **immobile, attentif, calme et d'aplomb sur ses 4 membres** : le latéral côté jury peut être légèrement campé (cela permet de mieux observer certaines parties).

Le présentateur se tient face à la tête du cheval qui est présenté en filet ou en chifnez (la bride complète est interdite). Il guide le cheval à l'épaule pour le placer d'aplombs. Éviter de présenter en filet ou en chifnez un jeune cheval qui n'y est pas habitué. Lui mettre alors un licol de présentation.

S'il s'agit d'une femelle suitée, le poulain est présenté en liberté en compagnie de sa mère. Une fois la présentation terminée, le poulain, muni d'un licol, est rattrapé afin d'éviter tout incident avec les autres chevaux.

La présentation du cheval à l'arrêt permet de constater certaines particularités difficiles à voir sur le cheval en mouvement. Cet examen permet bien sûr de découvrir les défauts d'aplombs et surtout de voir le cheval dans son ensemble (qualités, expression, tissu, étendue, points de force, etc....) ainsi que sa **conformité éventuelle avec le standard de race**.

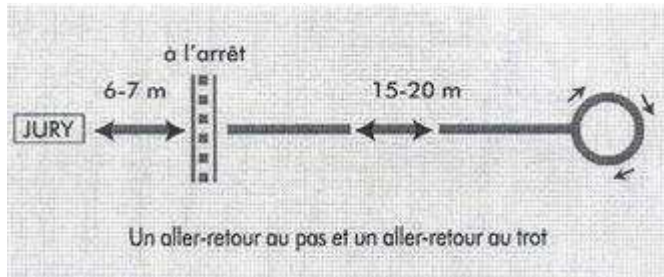
Les membres du jury ou l'acheteur doivent **pouvoir s'approcher du cheval**, vérifier la hauteur du garrot annoncée, flatter l'encolure, toucher la tête (et notamment la bouche pour examiner les dents), le corps et lever les membres, s'ils le souhaitent. Ceci sans que le cheval s'en inquiète anormalement et ne bouge.

En mouvement

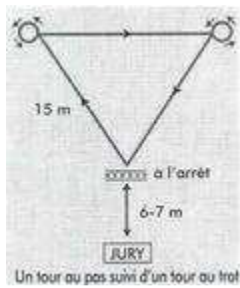
Le cheval étant tenu en main, la **présentation au pas, puis au trot**, s'effectue :

- soit en **ligne droite** de 15-20 mètres de longueur, face au jury,
- soit **sur un triangle isocèle** de 15 mètres de côté, dont le sommet est occupé par le jury qui peut ainsi observer le cheval en mouvement de face et de profil.

Cette présentation en mouvement a pour but de **permettre au jury et à l'acheteur de juger la rectitude en marche des aplombs et des pieds** (déjà à l'arrêt), **l'amplitude du pas, l'engagement des postérieurs**, la souplesse des articulations, l'équilibre naturel et le brillant des allures. Elle peut mettre en évidence des boiteries.



Présentation en ligne droite



Présentation en triangle



Critères d'allures



Le pas

Allure la plus importante, le cheval doit rester **calme dans une allure ample, tête basse, en engageant fort les postérieurs**. Ces derniers doivent au moins couvrir les traces des antérieurs par des foulées amples et légères à un rythme régulier.

On **recherchera un cheval qui se méjuge**(le postérieur se pose en avant de l'empreinte du pied antérieur au pas et au trot) plutôt qu'un cheval qui se juge (le postérieur se pose sur l'empreinte de l'antérieur) et on sanctionnera un cheval qui se déjuge (le postérieur se pose derrière l'empreinte de l'antérieur)



Le trot

Il faut rechercher **deux battues bien distinctes, séparées par une phase de suspension dans un mouvement souple et énergique**. Cette allure symétrique permet de déceler une irrégularité, une boiterie.

On recherchera **plus l'engagement des postérieurs que l'avancée trop brillante des antérieurs**. En revanche, si les deux sont réunis avec un bon pas et un galop équilibré, souple et étendue, le cheval aura des prédispositions pour la discipline du dressage.



Monté

Le cheval de **3 ans et plus** doit pouvoir être présenté monté.

Seuls la **bonne volonté et l'équilibre naturel** sous la selle sont à rechercher au début du dressage ainsi que l'immobilité au montoir et à l'arrêt.

Le jury ou l'acheteur jugera de la faculté du cheval à se porter en avant, de la confiance envers la main du cavalier, puis de l'amplitude des actions et de l'harmonie des transitions entre les allures.



A l'obstacle

Dans la présentation pour la vente, l'acheteur peut souhaiter **voir le cheval à l'obstacle**, soit monté, soit en liberté. Certaines épreuves d'élevage comportent un test en liberté à l'obstacle. Si le matériel nécessaire pour une telle présentation n'est pas disponible sur le lieu d'élevage, mieux vaut **se déplacer dans un lieu adapté pour l'apprentissage et la présentation** elle-même.